

## SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du commissaire aux comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	56



#### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part G, C/D - Code ISIN : FR0012599637 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

#### Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG Best-in-universe visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

<u>Affectation des sommes distribuables</u> : Capitalisation et/ou Distribution

Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition aux risques de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

#### 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

#### 15 février 2021

- Mise à jour des frais et performances à fin décembre 2020.

#### 10 mars 2021

- Fonds catégorisation « article 6 ».
- Mise à jour règlementaire Disclosures ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088).

#### 10 Décembre 2021

- Intégration des critères ESG dans la stratégie d'investissement, en conformité avec les exigences AMF, SFDR, taxonomie et Label ISR, en vue de sa demande de labellisation ISR ;
- Depuis le 10 décembre 2021, cet OPCVM est un produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

#### 30 Décembre 2021

- Passage de l'indice EONIA en indice ESTER.
- Mise à jour de la rubrique relative à la commission de surperformance (liée au changement d'indice).
- Mise à jour du prospectus suite à la règlementation ESMA sur les frais variables (commission de surperformance).

#### 3. RAPPORT DE GESTION

Le mois de janvier aura été particulièrement ambivalent. D'un côté la vaccination de masse a débuté, charriant la promesse d'un retour à de jours meilleurs ou tout du moins, à une certaine forme de normalité ; de l'autre, des variants plus contagieux et potentiellement plus mortels ont poussé le monde à se confiner de nouveau. Dans cet environnement, les marchés ont alterné confiance, et doute. Confiance en début d'année avec des spéculateurs qui anticipaient déjà un changement de braquet de la Fed, envoyant les taux longs à des plus hauts depuis mars, convaincus que les privations des derniers mois déboucheraient sur une forte reprise. La prise du sénat par les démocrates a donné les coudées franches à l'administration de M. Biden pour négocier un nouveau plan de relance de près de 10% du PIB ce qui a eu pour résultat de faire bondir les anticipations d'inflation. Doutes enfin lorsque les vaccins se sont montrés moins efficaces sur les nouvelles souches, et que celle-ci se propageaient bien plus rapidement, supplantant les variantes « classiques ». BCE, FED, BoE ont réaffirmé leur détermination à accroître leurs politiques monétaires si nécessaires. La BCE a même laissé entendre que toutes les options restaient disponibles dont la baisse de taux afin de parer à tout emballement des taux longs. En Italie, le gouvernement est tombé sur fonds de mésentente avec le parti de M. Renzi. La volatilité sur l'émetteur est restée malgré tout contenue, la probabilité d'élections restant faible et le put BCE efficace. Enfin, le mois de janvier aura été marqué par la seconde procédure d'Impeachment contre M Trump pour avoir appelé une foule en colère à marcher sur le Capitole.

En février, suite à la démission de l'ancien Premier Ministre Conte, le Président Mattarella a demandé à l'ancien président de la BCE Mario Draghi de former un gouvernement et d'éviter ainsi des élections anticipées. Après avoir officiellement accepté le poste de Premier Ministre, Mario Draghi a annoncé la composition de son cabinet, un mixte de politiciens et de technocrates. Les technocrates occupent les rôles clés liés à l'économie, aux infrastructures, à l'environnement, à l'éducation, et la relation avec l'Union Européenne. Si ce nouveau gouvernement se maintient d'ici août prochain, il bénéficiera de la clause de « non dissolution » durant les six mois précédents les élections présidentielles de janvier 2022 et pourrait même se maintenir jusqu'à la fin de la législature prévue en mai 2023.

Aux États-Unis, les ventes au détail ont bondi de 6.0% en janvier, ce qui est l'une des plus fortes hausses historiques sur un mois après celles observées en 2020. Ce fort rebond de la consommation est à mettre en relation avec le plan de soutien de décembre 2020 comportant une distribution de chèques aux ménages pour 170 milliards USD, soit 0.8% du PIB (environ 600 USD par individu éligible). Dans les Minutes du FOMC les banquiers centraux ont conclu à la nécessité de maintenir des conditions monétaires très accommodantes au regard des données d'emploi et d'inflation encore éloignées des cibles de la Fed. Cependant, ces Minutes révèlent aussi une tonalité moins « colombe » : la perspective de moyen terme sur l'économie américaine s'est améliorée grâce au processus de vaccination et aux deux impulsions budgétaires consécutives. Dans l'ensemble, les banquiers centraux considèrent que la balance des risques sur l'inflation est désormais symétrique.

En mars, même si une date de sortie de crise semble encore aujourd'hui difficile à pronostiquer, une issue à la situation sans précédent dans laquelle le monde est plongé depuis plus d'un an semble aujourd'hui peu à peu se dessiner. Le déploiement des vaccins est aujourd'hui mené à un rythme relativement soutenu, principalement aux Etats-Unis et dans un certain nombre de pays européens. La situation sanitaire semble donc s'améliorer progressivement, malgré le retour de mesures de restrictions dans certains pays tels que la France, l'Allemagne ou encore l'Italie afin d'endiguer une 3ème vague liée au variant anglais (aujourd'hui 20% des infections aux US et plus de la moitié des infections des principaux pays de l'Union Européenne). Au-delà du plan strictement médical, la reprise économique semble également plus rapide qu'attendue par les analystes. Aux Etats-Unis, nous avons assisté à une hausse importante des créations d'emploi (+916k) fin mars, principalement due à une diminution des restrictions liées à la Covid, et un indice ISM Manufacturier qui s'établit à 64.7. En zone Euro, les PMI, ont également enregistré une forte croissance avec un PMI Composite en zone Euro à 52.5 et un PMI Manufacturier atteignant son plus haut niveau historique à 57.14.

Dans ce contexte, les taux ont continué à fortement grimper aux États-Unis, poussés par une reprise brutale de l'inflation, boostée par le plan de relance de I 900 milliards de Biden et les perspectives économiques très positives. J. Powell a lui-même admis que la reprise était bien plus rapide qu'attendu, mais a également tenu a rassuré en précisant que la Fed n'envisageait pas de relever ses taux tant que l'économie américaine ne se serait pas complètement remise. A contrario, le retour des politiques restrictives en Europe, mais également le discours de la BCE, semble avoir permis d'enrayer pour le moment la remontée des taux observée en février. La BCE a en effet déclaré vouloir augmenter « de manière significative » le rythme de ses achats au cours du T2.

Au mois d'avril, la reprise économique est restée forte aux Etats-Unis, très inégale en zone euro. Dans les pays émergents, la croissance a légèrement freiné en Chine tandis que l'Inde a dû faire face à une forte aggravation de l'épidémie. Du point de vue politique, le Président américain Joe Biden a annoncé de nouvelles mesures d'expansion budgétaire.

Les investisseurs sont aujourd'hui plus confiants dans le scénario de reprise de la zone euro. La baisse des rendements obligataires US malgré des données économiques solides met en évidence que les fortes anticipations de croissance et d'inflation attendues au cours de ce trimestre sont déjà intégrées dans les prix. La publication de l'indice américain des prix à la consommation pour le mois a bondi à 2,6% sur un an après 1,7% en février alors que la mesure sous-jacente (hors alimentation et énergie) est remontée à 1,6%, après 1,3%.

La dernière réunion de la Fed a confirmé le ton très dovish des membres du FOMC. Le Président Powell a réaffirmé que le moment n'était pas encore venu de parler de réduction d'achat d'actifs. Le marché du travail est la priorité. Par ailleurs, le FOMC a abaissé implicitement le risque Covid. C'est une première étape dans le processus qui les amènera à commencer à discuter et à communiquer sur la réduction des achats de bons du Trésor lors de la réunion du FOMC de juillet ou de la conférence de Hole en août. La BCE a également confirmé le ton accommodant de sa politique monétaire. La BCE doit maintenir un coût de financement stable de la dette publique, tant que la fragmentation économique prévaudra dans la zone euro. La politique budgétaire ne peut être efficace que si les rendements souverains restent faibles et stables, même face à des déficits croissants. Le 21 avril, la banque centrale du Canada (BoC) s'est distinguée en annonçant une réduction de son rythme hebdomadaire d'achats de titres à 3 MdsCAD, contre au moins 4 MdsCAD.

En mai, L'absence de réunions au niveau des banques centrales européenne et américaine, n'a pas empêché leurs représentants de s'exprimer sur le thème de l'inflation. Ainsi, en réaction à la récente hausse des taux en zone euro, la BCE a sorti l'artillerie lourde en amont du prochain comité prévu le 10/06, par les voix successives de Villeroy de Galhau, Philip Lane et Christine Lagarde. Selon eux, le retour de l'inflation demeurerait conjoncturel et en lien direct avec le rebond de la croissance, celui-ci provoqué par une rupture de la demande et des chaines de production. Mario Draghi lui-même n'a pu résister à en remettre une couche confirmant les dires des membres de la BCE. A ce stade, les investisseurs testent et les banquiers centraux démentent...

En zone euro, la levée progressive des mesures sanitaires et la réouverture de l'économie qui s'ensuit dans de nombreux pays ont entrainé une forte accélération de l'activité globale en mai. L'indice composite PMI a ainsi atteint un nouveau point haut de plus de trois ans à 56.9. La reprise économique en cours est portée par une forte augmentation de la demande, la plus forte observée depuis 15 ans, outrepassant largement le niveau actuel de production. En outre, le degré de confiance des entreprises quant à leurs perspectives d'activité à 12 mois atteint un nouveau sommet historique, suggérant la persistance du « fameux élastique conjoncturel » et son corollaire la hausse des prix.

Aux Etats-Unis, avec de l'avance sur la zone euro, la constatation d'une reprise de l'inflation est déjà dans les prix.. L'inflation sous-jacente en a ainsi progressé de 0,9% en avril, soit la plus forte hausse sur un mois depuis près de 40 ans ! Les deux postes ayant le plus contribués à cette hausse sont l'hôtellerie ainsi que l'automobile d'occasion en lien avec l'allongement des délais de livraison des véhicules neufs et l'effet-richesse qui transite par les marchés actions. Dans ce contexte, les taux ont globalement monté en zone euro dans une première partie de mois avant de céder du terrain sous l'effet des discours rassurants des banques centrales.

Le mois de Juin a été assez révélateur du dilemme qui partage les investisseurs depuis quelques semaines. D'un côté l'économie mondiale continue de rebondir fortement, entrainé par les économies les plus développées. Les PMI américains se stabilisent à 65 après avoir touché 68 en mai, les pressions inflationnistes se matérialisent dans les chiffres avec une inflation cœur au-dessus de 3%. Seul les chiffres de l'emploi déçoivent pour le moment avec un taux de chômage qui se stabilise à 6%, 2 points au-dessus du niveau pré-covid. L'arrêt des mesures de chômage partiel pourrait aider à combler ce gap prioritaire pour la FED. En Europe le rebond se confirme également avec un PMI composite proche des 60 en juin. Le pic d'inflation devrait lui se trouver au 4 trimestre entrainant les CPI temporairement au-dessus de la cible de la BCE.

Face aux plus optimistes se placent les banques centrales, qui maintiennent leurs vues sur un rebond de l'inflation jugé temporaire. La BCE a tenu sa réunion habituelle le 10 juin et Christine Lagarde a clairement expliqué qu'il était trop tôt pour discuter d'un retrait du PEPP. Bien que les perspectives de croissance et d'inflation ont été relevées pour 2021 et 2022, la BCE ne veut prendre aucun risque sur cette reprise. En effet, la pandémie pourrait encore surprendre (variant Delta) et l'économie européenne a globalement un trimestre de retard sur les Etats-Unis dans son calendrier de réouverture. La FED ne s'exprimant qu'une semaine plus tard, l'entité européenne préfèrera toujours laisser le soin à son homologue américaine de lancer les hostilités sur le thème de la normalisation.

Et c'est bien du côté de la FED que la petite surprise est arrivée en juin. Alors qu'on attendait les premiers commentaires sur le « tapering », le marché aura été surpris de découvrir des DOT annonçant deux hausses de taux dès 2023. Un FOMC plutôt « faucon » donc qui montre tout de même que ses membres ont été surpris par la rapidité de la reprise économique. Il faudra surveiller la réunion de Jackson Hole dans un premier temps puis le FOMC de septembre pour avoir un plan de bataille plus détaillé concernant les achats d'actifs.

En zone Euro, l'indice PMI composite en août s'est légèrement replié par rapport au record atteint en juillet (59.5 versus 60.2). Malgré la persistance de fortes perturbations sur les chaines d'approvisionnement, pesant sur l'activité du secteur industriel, la réouverture continue de l'économie profite à la croissance du secteur des services. Ainsi, l'indice affiche sur les deux premiers mois du 3ème trimestre 2021 sa plus forte valeur trimestrielle en moyenne depuis plus de 20 ans à quasi 60, après un niveau déjà très élevé au 2ème trimestre à 56.8.

Le modeste repli est principalement attribuable à un ralentissement de l'expansion dans le secteur manufacturier, freiné par des goulots d'étranglement persistants du côté de l'offre alors que le rebond de la demande mondiale continue. En même temps, les restrictions liées aux virus ont désormais en grande partie disparu, ce qui favorise une hausse de l'activité dans le secteur des services.

La très bonne orientation des perspectives de croissance de l'activité et la hausse continue des carnets de commandes favorisent les créations d'emploi, au plus haut depuis 21 ans.

Enfin, l'essor de la demande et les retards de livraison ont de nouveau pesé sur les prix d'achat. Les entreprises ayant décidé de répercuter une partie de ces hausses de coûts sur leurs clients, les prix facturés ont enregistré une hausse quasi-record en août ; des signes de stabilisation des tensions inflationnistes ont toutefois été mentionnées.

De l'autre côté de l'atlantique, J. Powell, dans son attendu discours de Jackson Hole, a confirmé le message des Minutes du dernier FOMC à savoir que la Fed devrait probablement démarrer le « tapering » d'ici la fin de l'année. Le diagnostic sur la croissance et l'emploi reste très positif. J. Powell admet que le variant Delta pose un risque à court terme sur l'activité qu'il convient toutefois de relativiser si on allonge l'horizon. Surtout, il reconnaît que la situation sur l'emploi s'est « considérablement améliorée ».

Sur l'inflation, le discours est beaucoup plus « colombe » réitérant le fait qu'elle était « vraisemblablement temporaire ». L'inflation est concentrée sur certains postes ; les ruptures d'approvisionnement tendent à s'atténuer ; et les hausses de salaire restent en-deçà des gains de productivité. Surtout, il a clairement exprimé l'opinion que les forces déflationnistes (progrès technique, globalisation) étaient toujours prédominantes. La hausse des anticipations d'inflation est évidemment à surveiller, mais elle constitue à ce stade pour le patron de la Fed une inversion de tendance « bienvenue ».

La rentrée de septembre aura été chargé. Les banques centrales ont d'abord débuté le mois par des annonces concernant leurs politiques monétaire. Puis l'épisode Evergrande et les élections Allemande auront rythmé les deux dernières semaines.

Lors de sa dernière réunion, la Réserve Fédérale, par la voix de son président J. Powell, a en effet laissé entendre qu'elle commencerait à réduire ses achats d'actifs début novembre conditionné à une poursuite de l'amélioration de l'activité. Ce processus de réduction progressive se terminerait mi-2022, ce qui semble plus court que ce que le marché anticipait. Les jours qui ont suivi ont ainsi vu les taux réagir à la hausse avec une pentification de la courbe. L'autre événement fut l'annonce de la BCE de réduire le rythme des achats du PEPP, impliquant une réduction des achats de 80 milliards d'euros par mois à 60/70 milliards. La BCE parle néanmoins d'un « recalibrage » plutôt qu'une réduction et attend encore que les conditions financières soient jugés acceptable avant de parler de tapering. Dans le même temps, ses prévisions d'inflation ont été revues à la hausse pour 2022 (+20pb à 1,7%) et 2023 (+10pb à 1,50%).

Du côté des indicateurs économique, les indices PMI d'activités restent solides mais recule un peu plus qu'attendu en septembre. Le PMI Manufacturier passe de 61.1 à 60.5 aux Etats-Unis et celui des services de 55.1 à 54.4. Ceux de la zone Euro ont également déçu en reculant respectivement de 61.4 à 58.7 et de 59 à 56.3. Ce ralentissement est principalement expliqué par la persistance des tensions sur les chaines d'approvisionnement, de la pénurie de main d'œuvre du côté des services et de la crise énergétique. L'épisode Evergrande a quant à lui mis la pression sur les actifs risqués. Bien que le risque de contagion se soit un peu réduit avec le payement de l'échéance du 23 Septembre de son obligation « onshore », la situation que vit actuellement le groupe immobilier Hong-Kongais ravive les inquiétudes sur le ralentissement de la croissance chinoise. Ainsi les spreads de crédit s'écartent, principalement sur le segment High Yield, avec une forte volatilité.

Les évolutions macroéconomiques ont été inverses en octobre : essoufflement en Europe mais amélioration aux Etats-Unis. L'inflation est restée, presque partout, très au-dessus des objectifs des banques centrales. Sur les marchés, les rendements obligataires ont connu une résurgence de la volatilité.

En Zone euro, le chiffre du PIB du T3 a confirmé une forte reprise (+2,2% vs Q2 et +3,7% en GA) malgré des enquêtes de conjoncture et des chiffres mensuels sur septembre montrant une décélération à mesure que l'économie se rapproche de ses niveaux d'avant le Covid. Les perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement et les pénuries de produits intermédiaires ont continué de peser sur la production, plafonnant l'activité manufacturière. Les ventes au détail ont augmenté de 0,3% en août (0,0% sur 12 mois), tandis que la production industrielle a diminué de 1,6% sur le même mois (+5,1% sur 12 mois). L'inflation a accéléré à 4,1% en octobre tirée par des effets de base, le rebond de la demande et les goulots d'étranglement du commerce mondial. Au cours de son comité de politique monétaire d'octobre, la BCE n'a pas fait d'annonce majeure. Elle avait en effet déjà fait savoir qu'elle ne dévoilerait qu'en décembre sa stratégie pour 2022.

Aux, Etats-Unis, après le ralentissement observé en septembre, qui a pesé sur la croissance du T3 (hausse du PIB de 2,0% en rythme annualisé, estimé), l'activité économique a repris de la vigueur en octobre. Les indicateurs PMI flash ont montré que l'activité des entreprises du secteur privé a continué de se renforcer dans les secteurs manufacturiers et des services, malgré les importantes perturbations des chaînes mondiales d'approvisionnement. Les ventes au détail ont augmenté de 0,7% en septembre, tandis que la production industrielle a diminué de -1,3% sur le même mois. Le taux de chômage s'est établi à 4,8% en septembre en baisse vs 5,2% en aout.

En septembre, l'inflation a atteint 5,4% sur 12 mois.

Les marchés actions ont poursuivi leur envolée en novembre atteignant de nouveaux sommets historiques de part d'autre de l'Atlantique. Rien ne semblait être en mesure de perturber ce long fleuve tranquille alors que nous abordions une saisonnalité historiquement favorable aux actifs dits risqués.

Pourtant, il a suffi de quelques centaines de cas infectés par un énième nouveau variant à la Covid 19 appelé Omicron, pour que le doute s'installe et efface les gains enregistrés depuis le début du mois.

En parallèle, les banques centrales européenne et américaine ont accru leur divergence de point de vue, notamment sur la question des pressions inflationnistes provoquant une envolé du dollar et une sousperformance des obligations souveraines américaines contre leurs homologues européennes.

D'un côté, la BCE reste convaincue que l'inflation se modèrera en 2022 et se stabilisera en dessous de la cible des 2% à moyen terme, repoussant ainsi toute hausse des taux en 2022 ou pendant un « certain temps après ». De l'autre, la réserve fédérale, au travers du discours de J. Powell au Sénat, a « ouvert la porte » à un cycle de resserrement monétaire : il reconnaît que l'inflation n'est pas « transitoire » et que la question se pose désormais d'accélérer le « tapering ».

Quoi qu'il en soit, en zone euro, l'inflation globale a encore augmenté en novembre de 0.8% pt à 4.9% en glissement annuel, son plus haut niveau jamais atteint. La composante énergie est restée un moteur majeur de l'accélération de l'inflation dans la zone euro. L'inflation hors énergie a également sensiblement augmenté en novembre, de 0.5% pt à 2.5% en glissement annuel, reflétant une hausse des prix alimentaires mais surtout une accélération de l'inflation sous-jacente de 0.6% pt à 2.6% en glissement annuel.

Aux Etats-Unis, l'inflation globale est ressortie à 6.2% en glissement annuel en octobre, nourrie par les tensions sur le marché immobilier et une boucle prix-salaire qui semble se matérialiser, si l'on en croit l'évolution de l'indice du coût du travail.

Le mois de Décembre s'annonçait comme le mois de tous les dangers. D'abord le variant Omicron continua sa propagation, entrainant le retour de mesures plus restrictives en Europe et en Amérique du Nord. Les actifs risqués ont finalement bien tenu face à ce variant qui s'avère plus contagieux mais moins dangereux.

On aurait pu penser que l'apparition d'Omicron offrirait une raison idéale aux banques centrales pour gagner du temps sur le resserrement monétaire, deuxième sujet à risque du mois. Au contraire, La FED a d'abord annoncé une accélération de la réduction de ses achats, préparant peut-être un cycle de hausse de taux dès le mois de Juin 2022. Les DOTS affichent en tout cas 6 hausses sur deux ans, plus agressifs que le marché... La BOE emboita le pas dès le lendemain avec une hausse surprise de son taux directeur de 0.25%. Finalement la BCE clôturait cette semaine des banques centrales en annonçant la fin du PEPP pour Mars tout en gardant l'option de le réactiver si besoin. La surprise a été du côté de l'APP dont l'augmentation pour compenser l'arrêt du PEPP n'est que de 20 Mds par mois sur 6 mois. La BCE a par ailleurs relevé son anticipation d'inflation pour 2022 à 3.2% mais reste en dessous de 2% pour la suite. Ecartant donc les possibilités de hausse de taux pour 2022.

On retiendra donc des banques centrales plus sensibles à l'inflation galopante de ces derniers mois qu'à l'incertitude posée par le variant Omicron. Après des CPI records en décembre (4.9% en Europe et 6.8% aux E-U), le cycle du resserrement monétaire semble s'engager, sans pour autant inquiéter les actifs risqués qui clôturent au plus haut.

Sur la période, la valeur liquidative des parts IC est passée de 10 009,56 EUR au 31/12/2020, à 10 007,22 EUR au 31/12/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC s'établit à -0,02% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts M est passée de I 000,62 EUR au 31/12/2020 à I 000,39 EUR au 31/12/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND M s'établit à -0,02% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts G est passée de 9 965,42 EUR au 31/12/2020 à 9 969,02 EUR au 31/12/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G s'établit à +0,04% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts ID est passée de 9 872,74 EUR au 31/12/2020 à 9 805,26 EUR au 31/12/2021 délivrant un coupon de 65,38 EUR le 06/04/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID s'établit à -0,03% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts N est passée de 1000,08 EUR au 31/12/2020 à 99,91 EUR au 31/12/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N s'établit à -0,07% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts R est passée de 1000,08 EUR au 31/12/2020 à 999,83 EUR au 31/12/2021, la performance de GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R s'établit à -0,03% net contre -0,49% pour l'indice de référence.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titung	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA TRESORERIE IC	203 923 206,61	143 538 292,66
GROUPAMA MONETAIRE IC	154 139 911,65	93 767 056,30
KION GROUP AG 291121 FIX -0.27	30 007 201,73	30 000 000,00
ARCELLOR MITTAL 2.25% 17-01-24	35 595 462,11	15 806 700,00
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	25 371 440,00	25 361 020,00
AXA BANK EUROPE SA 261021 FIX -0.285	25 036 271,30	25 000 000,00
FAURECIA 161121 FIX -0.04	25 000 583,35	25 000 000,00
LAGARDERE SCA 011021 FIX 0.2	24 987 228,75	25 000 000,00
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 2.625% 13-02-24	24 956 199,50	19 476 334,00
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.5% 17-07-23	41 128 340,40	3 087 000,00

#### 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

# TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- o Prêts de titres : o Emprunt de titres : o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 284 938 410,00

o Change à terme : o Future : 134 612 000,00 o Options : 570 326 410.00

o Options : 570 326 410,00 o Swap : 580 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB NATIXIS

<sup>(\*)</sup> Sauf les dérivés listés.

#### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	280 000,00
Total	280 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

<sup>(\*)</sup> Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

#### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

<sup>(\*)</sup> Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

#### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

#### **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

#### FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

#### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

# INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 180 227 227,52 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

# COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <a href="http://www.groupama-am.fr">http://www.groupama-am.fr</a> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

#### **REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE**

#### ARTICLE 8:

#### Comment on prend en compte les critères ESG

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG.
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM : sont exclues du périmètre d'investissement du fonds, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que celles liées aux jeux d'argent et au tabac, lorsque la part du chiffre d'affaire impliquée dans ces secteurs dépassent les 5%.
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 80% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus)
- Sous-pondération des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement par rapport à l'indicateur de référence (valeurs les moins bien notées). Approche Best-in-universe.

#### SI on prend en compte la taxonomie (3%,0% ou NA)

Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur la proportion investie dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

En respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de sur une échelle de 0 à 100 au 30 septembre 2021.

Au 3 l'décembre 2021, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (80% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, les valeurs notées entre 0 et 20, sur une échelle de notation entre 0 et 100, sont sous-pondérées par rapport à l'indice de référence, comme indiqué dans le prospectus.

#### Si l'OPC promeut des caractéristiques environnementales, le% d'actifs alignés sur la taxonomie,

Au 31 décembre 2021, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

#### Info

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/

#### MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

#### **REMUNERATIONS**

#### I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

#### I.I. Eléments de contexte:

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

#### 1.2. Composition de la rémunération

#### I.2.I. Le salaire fixe:

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

#### 1.2.2. <u>La rémunération variable individuelle</u> :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+I ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

#### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président Muriel Faure

Muriei Faure

Cyril Roux

Cécile Daubignard

#### Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- O De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- O D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
- I le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
- I la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion :
- O D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

## 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

#### 2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros	
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	6 039 040 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros	

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14 647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	7 611 279 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 036 423 euros

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

## GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

xercice clos le 31 décembre 2021	

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# Deloitte.

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Mare LECAT
Jean-Mare LECAT

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 31/12/2021 en EUR

#### **ACTIF**

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	I 756 788 455,23	778 732 365,58
Actions et valeurs assimilées	,	,
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 247 731 696,24	513 647 671,76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 247 731 696,24	513 647 671,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	327 492 073,97	204 977 792,27
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	327 492 073,97	154 963 367,12
Titres de créances négociables	327 492 073,97	154 963 367,12
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		50 014 425,15
Organismes de placement collectif	180 227 227,52	59 995 526,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	180 227 227,52	59 995 526,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	I 337 457,50	111 375,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	810 155,00	111 375,00
Autres opérations	527 302,50	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	I 437 247,43	I 629 226,72
Opérations de change à terme de devises		
Autres	I 437 247,43	I 629 226,72
COMPTES FINANCIERS	108 080 990,45	13 779 714,68
Liquidités	108 080 990,45	13 779 714,68
TOTAL DE L'ACTIF	1 866 306 693,11	794 141 306,98

#### **PASSIF**

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 835 669 984,40	795 537 945,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	0,76	10,17
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-9 240 422,41	-7 277 249,70
Résultat de l'exercice (a,b)	13 295 295,08	5 289 650,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	I 839 724 857,83	793 550 356,68
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 094 521,00	498 810,16
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 094 521,00	498 810,16
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	810 155,00	111 375,00
Autres opérations	284 366,00	387 435,16
DETTES	25 484 636,57	92 012,20
Opérations de change à terme de devises		
Autres	25 484 636,57	92 012,20
COMPTES FINANCIERS	2 677,71	127,94
Concours bancaires courants	2 677,71	127,94
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	I 866 306 693,II	794 141 306,98

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTS BTP 0321		101 916 000,00
SHORT EUR-BTP 0322	22 582 000,00	
XEUR FGBS SCH 0322	112 030 000,00	
Options		
EUREX EURO SCHATZ 02/2021 CALL 112.4		18 175 325,00
EUREX EURO SCHATZ 02/2021 CALL 112.6		10 526 250,00
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL 112.3	19 155 420,00	
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL 112.5	8 065 440,00	
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT 111.9	44 247 900,00	
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT 112.2	98 857 650,00	
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 CALL 100.5	200 000 000,00	
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100.25	100 000 000,00	
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100	100 000 000,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
E3M/0.0/FIX/-0.0493		45 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.49	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.36	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.35	50 000 000,00	
Credit Default Swaps		
CDS CRED SUIS 1217_2	10 000 000,00	10 000 000,00
OAT 4.00% 04/14_2006	50 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

#### COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	201,50	48 735,17
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 674 674,07	9 592 945,42
Produits sur titres de créances	307 067,76	151 140,72
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme	25 230,14	27 782,25
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	11 007 173,47	9 820 603,56
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme	243 743,43	447 431,00
Charges sur dettes financières	395 499,96	315 374,81
Autres charges financières		
TOTAL (2)	639 243,39	762 805,81
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 367 930,08	9 057 797,75
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 629 017,82	1 548 193,34
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 738 912,26	7 509 604,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	4 556 382,82	-2 219 953,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 295 295,08	5 289 650,57

#### **ANNEXES COMPTABLES**

#### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

#### Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

- Valeurs négociées dans la zone Euro et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :
- => dernier cours du jour de valorisation

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contrevaleur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

#### Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

#### Titres et actions d'OPC :

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

#### Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

#### Deprations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

#### • Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

#### Acquisitions et cessions temporaires de titres :

• Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

#### • Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

#### • Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-marked).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devises)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps adossés ou non adossés : engagement = nominal + évolution de la jambe au prix du marché.
- Autres swaps : nominal + valeur boursière

#### Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

#### Part G:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ( (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum *:
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC**: Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

### Part IC, ID, MC:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net hors OPC	Taux maximum 0,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum *:
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC**
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC** : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà de l'Ester ***

#### Part R:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum* :
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC**: Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà de l'Ester ***

#### Part N:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net Déduction des parts ou actions d'OPC	Taux maximum 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum*:
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC**: Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà de l'Ester ***

<sup>\*</sup> non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% \*\* suivant le taux de TVA en vigueur

<sup>\*\*\*</sup> Si la performance de l'Ester est positive, 10% de la performance au-dessus de l'Ester capitalisé. Si la performance de l'Ester est négative, 10% de la performance au-dessus de 0.

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du FCP par rapport à l'indice de référence (ESTER Capitalisé), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du FCP, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du FCP retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du FCP, actif évalué après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée. Lors de rachats, la quote part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que la sous-performance passée soit intégralement effacée. Si au bout d'une période de cinq ans, le fonds est toujours en sous-performance, les périodes de référence suivantes se limiteront aux cinq derniers exercices tant qu'une sous-performance sera constatée.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	Distribution	Distribution
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	Capitalisation	Capitalisation

### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	793 550 356,68	1 349 519 729,03
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 071 524 606,50	1 368 551 705,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 024 525 409,56	-1 922 015 880,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	979 033,40	931 067,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 304 408,10	-11 258 618,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 510 973,53	I 683 904,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 950 820,99	-2 208 061,67
Frais de transactions	-108 143,98	-31 103,50
Différences de change		-137,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 880 121,13	892 903,40
Différence d'estimation exercice N	-8 198 856,79	-3 318 735,66
Différence d'estimation exercice N-I	3 318 735,66	4 211 639,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 271 993,30	27 197,29
Différence d'estimation exercice N	823 581,14	-448 412,16
Différence d'estimation exercice N-I	448 412,16	475 609,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-82 114,08	-51 952,69
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 738 912,26	7 509 604,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	I 839 724 857,83	793 550 356,68

#### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	I 127 277 552,56	61,27
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	120 454 143,68	6,55
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 247 731 696,24	67,82
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	297 515 225,50	16,17
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	9 975 409,57	0,54
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	20 001 438,90	1,09
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	327 492 073,97	17,80
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	60 000 000,00	3,26
Taux	1 224 938 410,00	66,58
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 284 938 410,00	69,84
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	I 127 277 552,56	61,27			120 454 143,68	6,55		
Titres de créances	307 490 635,07	16,71			20 001 438,90	1,09		
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							108 080 990,45	5,87
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 677,71	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	824 938 410,00	44,84			400 000 000,00	21,74		
Autres opérations								

# 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	24 562 768,87	1,34	113 792 757,72	6,19	1 109 376 169,65	60,30				
Titres de créances	135 011 585,19	7,34	172 479 049,88	9,38	20 001 438,90	1,09				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	108 080 990,45	5,87								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 677,71									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	140 000 000,00	7,61	200 000 000,00	10,87	884 938 410,00	48,10				
Autres opérations										

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	I 087 247,40
	Collatéraux	350 000,00
	Autres créances	0,03
TOTAL DES CRÉANCES		I 437 247,43
DETTES		
	Achats à règlement différé	24 997 156,57
	Frais de gestion fixe	197 335,47
	Frais de gestion variable	10 144,53
	Collatéraux	280 000,00
TOTAL DES DETTES		25 484 636,57
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 047 389,14

# 3.6. CAPITAUX PROPRES

# 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Parts souscrites durant l'exercice	21 213,163	211 524 871,96
Parts rachetées durant l'exercice	-18 857,263	-188 046 931,90
Solde net des souscriptions/rachats	2 355,900	23 477 940,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 625,880	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Parts souscrites durant l'exercice	169 439,808	1 696 391 534,68
Parts rachetées durant l'exercice	-75 488,693	-755 648 437,20
Solde net des souscriptions/rachats	93 951,115	940 743 097,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	157 181,010	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Parts souscrites durant l'exercice	589,996	5 807 545,82
Parts rachetées durant l'exercice	-756,637	-7 471 716,67
Solde net des souscriptions/rachats	-166,641	-1 664 170,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 561,716	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Parts souscrites durant l'exercice	63 645,446	63 712 561,12
Parts rachetées durant l'exercice	-5 369,591	-5 374 797,57
Solde net des souscriptions/rachats	58 275,855	58 337 763,55
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108 731,028	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Parts souscrites durant l'exercice	733 262,470	73 270 155,10
Parts rachetées durant l'exercice	-597 504,209	-59 707 777,56
Solde net des souscriptions/rachats	135 758,261	13 562 377,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	285 717,027	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Parts souscrites durant l'exercice	20 814,196	20 817 937,82
Parts rachetées durant l'exercice	-8 271,736	-8 275 748,66
Solde net des souscriptions/rachats	12 542,460	12 542 189,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 205,792	

# 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	73 138,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	

# 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	73 138,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,08
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 386 885,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	9 128,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 342,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	178,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	90 277,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	154,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

<sup>«</sup> Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	38 718,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	439,74
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 526,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,14
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	226,32
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

<sup>«</sup> Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

# 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

# 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

# 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

# 3.9. AUTRES INFORMATIONS

# 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	
Titles emplantes	

# 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

# 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			180 227 227,52
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	90 112 902,14
	FR0000989626	GROUPAMA TRESORERIE IC	90 114 325,38
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			180 227 227,52

# 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,76	10,17
Résultat	13 295 295,08	5 289 650,57
Total	13 295 295,84	5 289 660,74

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	748 191,55	522 228,57
Total	748 191,55	522 228,57

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 329 299,86	4 191 376,08
Total	11 329 299,86	4 191 376,08

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Affectation		
Distribution	110 756,90	112 999,98
Report à nouveau de l'exercice	7,71	0,88
Capitalisation		
Total	110 764,61	113 000,86
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 561,716	I 728,357
Distribution unitaire	70,92	65,38
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	784 052,49	333 440,19
Total	784 052,49	333 440,19

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	192 031,88	92 162,14
Total	192 031,88	92 162,14

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	130 955,45	37 452,90
Total	130 955,45	37 452,90

# Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 240 422,41	-7 277 249,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-9 240 422,41	-7 277 249,70

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-481 922,71	-664 054,53
Total	-481 922,71	-664 054,53

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 900 219,77	-5 805 510,77
Total	-7 900 219,77	-5 805 510,77

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-77 062,39	-156 547,61
Total	-77 062,39	-156 547,61

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-546 426,44	-461 978,94
Total	-546 426,44	-461 978,94

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-143 349,04	-137 274,21
Total	-143 349,04	-137 274,21

	31/12/2021	31/12/2020
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-91 442,06	-51 883,64
Total	-91 442,06	-51 883,64

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	2 194 240 493,23	1 211 412 096,47	1 349 519 729,03	793 550 356,68	I 839 724 857,83
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G en EUR					
Actif net	165 836 641,29	130 349 526,94	204 905 808,66	72 448 465,41	95 960 674,83
Nombre de titres	16 622,882	13 101,272	20 567,211	7 269,980	9 625,880
Valeur liquidative unitaire	9 976,40	9 949,37	9 962,74	9 965,42	9 969,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,81	-44,16	-29,83	-91,34	-50,06
Distribution unitaire sur résultat	9,99				
Crédit d'impôt unitaire					
Report à nouveau unitaire sur résultat		34,65			
Capitalisation unitaire sur résultat	66,83		65,26	71,83	77,72
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC en EUR					
Actif net	I 980 042 073,31	1 040 282 359,49	1 011 924 953,61	632 903 935,78	1 572 945 666,16
Nombre de titres	197 221,537	103 966,101	101 063,153	63 229,895	157 181,010
Valeur liquidative unitaire	10 039,68	10 005,97	10 012,79	10 009,56	10 007,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,90	-43,47	-29,99	-91,81	-50,26
Capitalisation unitaire sur résultat	23,43	27,24	24,13	66,28	72,07

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID en EUR					
Actif net	509 203,29	I 130 340,03	20 811 561,92	17 063 626,62	15 313 031,72
Nombre de titres	51,037	113,942	2 102,229	I 728,357	1 561,716
Valeur liquidative unitaire	9 977,13	9 920,31	9 899,75	9 872,74	9 805,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,76	-43,15	-29,69	-90,57	-49,34
Distribution unitaire sur résultat	23,38	27,03	23,57	65,38	70,92
Crédit d'impôt unitaire					*
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC en EUR					
Actif net	47 852 575,34	15 137 653,94	49 424 618,59	50 486 905,05	108 774 459,66
Nombre de titres	47 678,984	15 133,551	49 377,619	50 455,173	108 731,028
Valeur liquidative unitaire	I 003,64	I 000,27	I 000,95	I 000,62	I 000,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,69	-4,34	-2,99	-9,15	-5,02
Capitalisation unitaire sur résultat	2,31	2,72	2,41	6,60	7,21
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N en EUR					
Actif net			6 973 005,87	14 983 630,35	28 528 177,46
Nombre de titres			69 732,160	149 958,766	285 717,027
Valeur liquidative unitaire			99,99	99,91	99,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,26	-0,91	-0,50
Capitalisation unitaire sur résultat			0,17	0,61	0,67

<sup>(\*)</sup> Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R en EUR					
Actif net		24 512 216,07	55 479 780,38	5 663 793,47	18 202 848,00
Nombre de titres		24 519,231	55 457,344	5 663,332	18 205,792
Valeur liquidative unitaire		999,71	I 000,40	1 000,08	999,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,01	-2,99	-9,16	-5,02
Capitalisation unitaire sur résultat		0,11	2,42	6,61	7,19

Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB 0 1/2 09/13/23	EUR	10 000 000	10 107 279,45	0,55
CMZB FRANCFORT 0.625% 28-08-24	EUR	7 000 000	7 115 702,33	0,38
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG 0.75% 23-11-23	EUR	4 500 000	4 535 653,56	0,25
SCHAEFFLER AG 1.125% 26-03-22	EUR	7 500 000	7 582 600,68	0,41
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	3 500 000	3 648 571,64	0,20
TOTAL ALLEMAGNE			32 989 807,66	1,79
AUTRICHE			<b>7</b> 0 40 4 10 0 4	
RAIFFEISENLANDESBK NIEDEROSTERREICH WIEN 0.25% 16-04-24	EUR	7 200 000	7 240 113,86	0,39
TOTAL AUTRICHE			7 240 113,86	0,39
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 6.0% 04-04-22	EUR	1 200 000	1 270 608,58	0,07
TOTAL BELGIQUE			I 270 608,58	0,07
DANEMARK				
SYDBANK AS 1.375% 18-09-23	EUR	11 000 000	11 311 008,42	0,62
TOTAL DANEMARK			11 311 008,42	0,62
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 05-03-23	EUR	17 100 000	17 404 664,61	0,95
BANCO DE BADELL 1.75% 10-05-24	EUR	14 100 000	14 604 976,05	0,80
BANCO DE BADELL 1.75% 29-06-23	EUR	15 600 000	15 873 103,64	0,86
BANKIA 1.0% 25-06-24 EMTN	EUR	2 000 000	2 053 335,34	0,11
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	16 700 000	16 930 739,10	0,92
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	20 000 000	20 691 241,10	1,12
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	20 000 000	21 384 961,64	1,17
SABSM 1 5/8 03/07/24	EUR	14 500 000	15 118 783,53	0,82
TOTAL ESPAGNE			124 061 805,01	6,75
ETATS-UNIS				
ATHENE GLOBAL FUNDING 1.875% 23-06-23	EUR	8 181 000	8 492 386,23	0,46
BAT CAPITAL 1.125% 16-11-23	EUR	5 000 000	5 096 051,37	0,28
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	10 700 000	10 828 125,90	0,59
BECTON DICKINSON AND 0.0000010% 13-08-23	EUR	8 400 000	8 410 332,00	0,45
BECTON DICKINSON AND 1.401% 24-05-23	EUR	7 188 000	7 392 651,71	0,40
BK AMERICA E3R+0.7% 25-04-24	EUR	13 000 000	13 077 672,11	0,71
CAPITAL ONE FINANCIAL 0.8% 12-06-24	EUR	30 350 000	31 026 351,83	1,68
CITIGROUP 0.75% 26-10-23 EMTN	EUR	15 000 000	15 239 075,34	0,82
DIGI EURO FIN 2.625% 15-04-24	EUR	15 000 000	16 096 294,52	0,88
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 1.1% 15-07-24	EUR	4 452 000	4 579 566,27	0,25
GENERAL MOTORS FINANCIAL 2.2% 01-04-24	EUR	5 000 000	5 320 880,82	0,29
GOLD SACH GR 0.125% 19-08-24	EUR	7 000 000	7 018 078,22	0,38
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	5 483 000	5 645 489,08	0,30
GOLD SACH GR E3R+0.62% 26-09-23	EUR	16 200 000	16 246 251,00	0,89
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	EUR	33 700 000	34 033 169,43	1,85
HJ HEINZ 2.0% 30-06-23	EUR	13 460 000	13 923 917,34	0,76
JEFFERIES GROUP LLC 1.0% 19-07-24	EUR	23 400 000	24 033 324,21	1,31
KHC 1 1/2 05/24/24	EUR	14 500 000	15 025 575,34	0,82

PVH EX PHIL V 3,625% 15-07-24	Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZIMMER BIOMET 1.414% 13-12-22	PVH EX PHIL V 3.625% 15-07-24	EUR	15 205 000	16 657 023,37	0,90
TOTAL ETATS-UNIS FRANCE  ALD 0.375% 18-07-23 EMTN BPCE 4.625% 18/07/23  CA SA 0%12-090822 EUR 6 000 000 6 552 576,58 0.36 CA SA 0%12-090822 EUR 3 025 000 4 488 842,88 0.24 CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22 EUR 9 400 000 9 583 855,63 0.52 CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022 EUR 5 812 000 8 573 542,74 FREP 3 1/4 0/122/24 EUR 18 900 000 19 173 701,77 1.04 RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN EUR 18 900 000 19 173 701,77 1.04 RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN EUR 1 1538 000 1 559 227,14 0.09 RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN EUR 1 112 000 1 122 336,65 0.028 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 EUR 2 1 150 000 2 1 255 295,13 1.15 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 2 1 150 000 2 1 255 295,13 1.15 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 3 597 000 3 656 372,67 0.028 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 19 286 000 19 528 471,25 1.06 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 19 286 000 15 767 904,45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 2 3 800 000 2 4 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 10 000 000 15 767 904,45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 2 3 800 000 2 4 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 7 100 000 7 130 503,25 0.39 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO 61.67 CAN STEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 873 3140,92 0.29  TOTAL FRANCE  GRECE ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 000 000 5 493 417,81 0.30 BANK IRELAND 10% 19/1/2/2022 EUR 5 000 000 5 5 493 417,81 0.30 EUR 5 000 000 5	TIME WARNER 1.95% 15-09-23	EUR	5 265 000	5 433 928,25	0,30
FRANCE	ZIMMER BIOMET 1.414% 13-12-22	EUR	5 000 000	5 080 711,37	0,28
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN BPCE 4.625% 18/07/23 EUR 6 000 000 6 552 576,58 0.36 CA SA 0%12-090822 EUR 3 025 000 4 488 842,88 0.24 CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22 EUR 9 400 000 9 583 855,63 0.52 CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022 EUR 5 812 000 8 573 542,74 0.47 FRFP 3 1/4 01/22/24 EUR 18 900 000 19 173 701,77 1,04 EUR 1538 000 1 5579 227,14 0.09 RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN EUR 112 000 1 122 336,65 0.06 RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN EUR 5 000 000 5 087 544,86 0.28 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 EUR 19 286 000 19 528 471,25 1,06 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 9 169 000 9 497 174,21 0.52 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 9 169 000 15 767 904,45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 23 800 000 24 682 477,92 1,34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 15 000 000 5 872 326,79 0.31 VENDEL 2.75% 02-10-24 EUR 23 800 000 6 5 872 326,79 0.31 VENDEL 2.75% 02-10-24 EUR 23 800 000 7 13 28 740 0.15 SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24 EUR 23 800 000 17 177 22,1 0.06 EUR 23 800 000 17 177 22,1 0.06 EUR 23 800 000 17 177 22,1 0.06 EUR 23 800 000 24 682 477,92 1,34 EUR 23 800 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 3 5 80 000 17 177 22,1 0.52 EUR 5 80 000 17 177 22,1 0.06 EUR 5 80 000 17 177 22,1 0.06 EUR 5 80 000 17 177 22,1 0.00  TOTAL FRANCE  GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 100 000 5 872 326,79 0.31 EUR 5 100 000 7 117 72,1 0.00 F 3 351 420,92 0.29  IRLANDE  ALB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN EUR 5 100 000 5 493 417,81 0.30 EUR 5 100 000 5 493 417,81 0.30 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0.30 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5 13 248 748,71 0.72 EUR 5 100 000 5	TOTAL ETATS-UNIS			268 656 855,71	14,60
BPCE 4.625% 18/07/23 CA SA 0%12-090822 EUR 3 0225 000 4 488 842.88 0.24 CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22 EUR 9 400 000 9 583 855,63 0.52 CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022 EUR 5 812 000 8 573 542,74 0.47 FRFP 3 1/4 01/22/24 EUR 4 000 000 4 387 529,04 0.24 ILIAD 2.125% 05-12-22 EUR 18 900 000 19 173 701,77 1.04 RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN EUR 1538 000 1559 227,14 0.09 RENAULT C. 605 11-02 2 EUR 1112 000 1 123 36,65 0.06 RENAULT C. 605 11-01 23 EUR 21 150 000 2 1 255 295,13 1.15 RENAULT C. CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 EUR 21 150 000 2 1 255 295,13 1.15 RENAULT C. CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 3 597 000 3 656 372,67 0.20 RENAULT C. CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 9 169 000 9 497 174,21 0.52 RENAULT C. REDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 23 800 00 24 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 23 800 00 24 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 2700 000 27 657 20-45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 23 800 00 0 24 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-24 EUR 23 800 00 0 15 767 904,45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 23 800 00 0 24 682 477,92 1.34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 7 100 000 10 389 824,66 0.56 VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN EUR 5 800 000 5 872 326,79 0.31 VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23 WYENDEL 2.75% 02-10-24 EUR 5 100 000 17 238 781,64 0.94  TOTAL FRANCE  GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 100 000 5 331 420,92 0.29  IRLANDE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN EUR 5 100 000 5 331 420,92 0.29  IRLANDE  AIB GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0.30  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0.30  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0.30  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 13 248 748,71 0.72  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 13 203,159 0.28  TOTAL IRLANDE	FRANCE				
CA SA 0%12-090822 CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22 CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022 EUR 5 812 000 8 573 542,74 0.47 FRFP 3 1/4 01/22/24 EUR 4 000 000 4 387 529,04 0.24 ILIAD 2.125% 05-12-22 EUR 18 900 000 19 173 701,77 1,04 RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN EUR 1538 000 1 559 227,14 0.09 RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN EUR 1112 000 1 122 336,65 0.06 RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN EUR 5 000 000 5 087 544,86 0.28 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 EUR 19 286 000 19 528 471,25 1,06 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 EUR 19 286 000 19 528 471,25 1,06 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 9 169 000 19 528 471,25 1,06 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 15 000 000 15 767 904,45 0.86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 23 800 000 24 682 477,92 1,34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 2700 000 2750 227,40 0,15 SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24 EUR 23 800 000 24 682 477,92 1,34 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 7 100 000 7 10 389 824,66 0.56 VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN EUR 7 100 000 7 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 6 900 000 7 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 6 900 000 7 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 5 000 000 5 5 351 420,92 0,29  TOTAL GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 000 000 5 5 351 420,92 0,29  TOTAL GRECE  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 13 294 748,71 0,72 BK IRELANDE  BUR 12 800 000 13 248 748,71 0,72 BK IRELANDE  BUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND 6 000 5 13 294 374,59 0,38	ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 028 609,73	0,17
CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22 CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022 EUR 5 812 000 8 573 542,74 0,47 FRFR 3 1/4 01/22/24 EUR 4 000 000 4 387 529,04 0,24 ILIAD 2.125% 05-12-22 EUR 18 900 000 19 173 701,77 1,04 RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN EUR 1 1538 000 1559 227,14 0,09 RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN EUR 1 112 000 1 122 336,65 0,06 RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN EUR 5 000 000 5 087 544,86 0,28 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 EUR 21 150 000 21 255 295,13 1,15 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23 EUR 19 286 000 19 528 471,25 1,06 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 EUR 3 597 000 9 497 174,21 0,52 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 EUR 15 000 000 15 767 904,45 0,86 SEB 1.5% 31-05-24 EUR 2700 000 2 750 227,40 0,15 SEB 2.375% 25-11-22 EUR 2 700 000 2 750 227,40 0,15 SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24 EUR 7 100 000 7 130 503,25 0,39 VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN EUR 5 800 000 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 5 100 000 7 130 503,25 0,39 VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23 EUR 5 800 000 5 872 326,79 0,31 WENDEL 2.75% 02-10-24 EUR 5 100 000 7 130 503,25 0,39 VALEO BECC ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29 IRLANDE  ALB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29 IRLANDE  ALB GROUP 1.375% 29-08-23 EMTN EUR 5 100 000 5 493 417,81 0,72 BANK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,72 BANK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28  TOTAL IRLANDE	BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	6 000 000	6 552 576,58	0,36
CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022  FROM STANDARD	CA SA 0%12-090822	EUR	3 025 000	4 488 842,88	0,24
FREP 3 1/4 01/22/24  ILIAD 2.125% 05-12-22  EUR	CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22	EUR	9 400 000	9 583 855,63	0,52
ILIAD 2.125% 05-12-22	CREDIT AGRICOLE SA ZCP 25/04/2022	EUR	5 812 000	8 573 542,74	0,47
RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.05 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.05 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.50 00-00 RENAULT CREDIT IN	FRFP 3 1/4 01/22/24	EUR	4 000 000	4 387 529,04	0,24
RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 15 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	ILIAD 2.125% 05-12-22	EUR	18 900 000	19 173 701,77	1,04
RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 15 000 000 15 767 904,45  REUR 23 800 000 2 4682 477.92  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 23 800 000 2 750 227,40  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 10 000 000 10 389 824,66  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 10 000 000 17 305 903,25  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 800 000 5 872 326,79  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 6 900 000 7 417 722,12  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 100 000 7 130 503,25  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 100 000 5 351 420,92  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 493 417.81  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 493 417.81  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 139 034,59  RENAULT CREMENTAL SANGUE 2.0% 11-07-24  REUR 5 000 000 5 04 682 471,25  RENAU	RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN	EUR	I 538 000	1 559 227,14	0,09
RENAULT I.0% 08-03-23 EMTN  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  SEB 1.5% 31-05-24  SEB 2.375% 25-11-22  SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24  VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23  WENDEL 2.75% 02-10-24  WORLDLINE 1.625% 13-09-24  TOTAL FRANCE  GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  EUR 12 800 000  S 493 417.81  EUR 5 000 000  T 33 597 900  3 656 372.67  0, 20  EUR 9 169 000  9 497 174,21  0,52  EUR 23 800 000  24 682 477.92  1,34  EUR 23 800 000  24 682 477.92  1,34  EUR 23 800 000  7 130 503.25  0,39  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23  EUR 5 800 000  T 313 503.25  0,39  EUR 6 900 000  T 417 722,12  0,40  TOTAL FRANCE  GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  EUR 5 100 000  S 351 420,92  0,29  TOTAL GRECE  ALB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  EUR 12 800 000  S 493 417.81  0,30  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  EUR 5 000 000  S 139 034.59  0,28  TOTAL IRLANDE  ISLANDE	RENA CRE 0.5% 15-09-23 EMTN	EUR	1 112 000	1 122 336,65	0,06
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 15 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 10 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 10 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 10 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 10 000 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RENAULT CREDIT INTL BANGUE 2.0% 15 767 904.45 REUR 23 800 000 RE	RENAULT 1.0% 08-03-23 EMTN	EUR	5 000 000	5 087 544,86	
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 15 000 000 15 767 904,45 0.86 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 23 800 000 24 682 477,92 1.34 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 23 800 000 2 750 227,40 0.15 REUR 7 100 000 0 10 389 824,66 0.56 REUR 7 100 000 7 130 503,25 0.39 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.75% 03-04-24 REUR 7 100 000 5 872 326,79 0.31 RENAULT R	RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.25% 08-03-23	EUR		•	
RENAULT CREDIT INTL BANQUE I.0% 17-05-23 RENAULT CREDIT INTL BANQUE I.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE I.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% I1-07-24 REUR I5 000 000 I5 767 904,45 0,86 REUR 23 800 000 24 682 477,92 I,34 REUR 2700 000 2 750 227,40 0,15 REUR I0 000 000 I0 389 824,66 0,56 VALEO 0.375% I2-09-22 EMTN REUR 7 100 000 7 130 503,25 0,39 VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% I1-01-23 REUR 5 800 000 5 872 326,79 0,31 REUR 6 900 000 7 417 722,12 0,40 REUR 16 600 000 I7 238 781,64 0,94 REUR IC 600 000 I7 238 781,64 0,94 REUR	·				
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.375% 08-03-24 RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24 REUR 15 000 000 15 767 904,45 REUR 23 800 000 24 682 477,92 REUR 2700 000 2750 227,40 REUR 10 000 000 10 389 824,66 REUR 7 100 000 7 130 503,25 REUR 5 800 000 5 872 326,79 REUR 6 900 000 7 417 722,12 REUR 6 900 000 7 417 722,12 REUR 6 900 000 7 417 722,12 REUR 16 600 000 17 238 781,64 REUR 16 600 000 17 238 781,64 REUR 17 100 000 17 238 781,64 REUR 18 6 900 000 18 3248 744,71 REUR 19 800 000 18 3248 748,71 REUR 19 800 000 18 3248 74	· ·	EUR	3 597 000		
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24  SEB 1.5% 31-05-24  SEB 1.5% 31-05-24  SEB 2.375% 25-11-22  SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24  VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23  WENDEL 2.75% 02-10-24  WORLDLINE 1.625% 13-09-24  TOTAL FRANCE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  TOTAL GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  ISLANDE  EUR  15 000 000  15 767 904,45  0,86  EUR  23 800 000  24 682 477,92  1,34  EUR  27 00 000  2 750 227,40  0,15  EUR  7 100 000  7 130 503,25  0,39  V100 000  7 130 503,25  0,39  V210 000  7 417 722,12  0,40  V210 16 600 000  T2 238 72 326,79  0,31  EUR  6 900 000  7 417 722,12  0,40  17 238 781,64  0,94  208 744 848,51  11,35  11,35  11,35  11,30		EUR	9 169 000	•	
SEB 1.5% 31-05-24       EUR       23 800 000       24 682 477,92       1,34         SEB 2.375% 25-11-22       EUR       2 700 000       2 750 227,40       0,15         SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24       EUR       10 000 000       10 389 824,66       0,56         VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN       EUR       7 100 000       7 130 503,25       0,39         VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23       EUR       5 800 000       5 872 326,79       0,31         WENDEL 2.75% 02-10-24       EUR       6 900 000       7 417 722,12       0,40         WORLDLINE 1.625% 13-09-24       EUR       16 600 000       17 238 781,64       0,94         TOTAL FRANCE       EUR       5 100 000       5 351 420,92       0,29         TOTAL GRECE       EUR       5 100 000       5 351 420,92       0,29         IRLANDE         AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN       EUR       12 800 000       5 493 417,81       0,72         BANK IRELAND 10% 19/12/2022       EUR       5 000 000       5 493 417,81       0,30         BK IRELANDE       EUR       5 000 000       5 139 034,59       0,28         TOTAL IRLANDE       23 881 201,11       1,30	·	EUR	15 000 000	•	
SEB 2.375% 25-11-22  SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24  VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23  WENDEL 2.75% 02-10-24  WORLDLINE 1.625% 13-09-24  TOTAL FRANCE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  EUR  EUR  10 000 000  10 389 824,66  0,56  EUR  7 100 000  7 130 503,25  0,39  EUR  6 900 000  7 417 722,12  0,40  17 238 781,64  0,94  208 744 848,51  11,35  EUR  5 100 000  5 351 420,92  0,29  10,72  EUR  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10,56  10 000  10 389 824,66  10 30  1	·	EUR			
SR TELEPERFORMANCE 1.5% 03-04-24 VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23 WENDEL 2.75% 02-10-24 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 TOTAL FRANCE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 TOTAL IRLANDE  EUR  10 000 000 10 389 824,66 0,56 EUR 6 7 100 000 7 130 503,25 0,39 EUR 6 900 000 7 417 722,12 0,40 EUR 16 600 000 17 238 781,64 0,94 17 238 781,64 0,94 18 GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29 EUR 5 000 000 13 248 748,71 0,72 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28 TOTAL IRLANDE  ISLANDE	SEB 2.375% 25-11-22				
VALEO 0.375% 12-09-22 EMTN  VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% 11-01-23  WENDEL 2.75% 02-10-24  WORLDLINE 1.625% 13-09-24  TOTAL FRANCE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  TOTAL GRECE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  BUR  7 100 000  7 130 503,25  0,39  EUR  5 800 000  5 872 326,79  0,31  EUR  6 900 000  7 417 722,12  0,40  EUR  16 600 000  17 238 781,64  0,94  208 744 848,51  11,35  EUR  5 100 000  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  EUR  5 000 000  5 493 417,81  0,30  EUR  5 000 000  5 139 034,59  0,28  TOTAL IRLANDE  ISLANDE		_			
VALEO ELECTRONIQUE ET SYSTEMES DE L 0.625% I 1-01-23 WENDEL 2.75% 02-10-24 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 6 900 000 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 16 600 000 17 238 781,64 0,94  TOTAL FRANCE ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29  TOTAL GRECE ALB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 TOTAL IRLANDE ISLANDE  S 800 000 5 872 326,79 0,31  EUR 6 900 000 17 238 781,64 0,94  EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29  EUR 5 000 000 5 351 420,92 0,29  EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30  EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28  TOTAL IRLANDE  ISLANDE		_		•	
WENDEL 2.75% 02-10-24 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 6 900 000 7 417 722,12 0,40 WORLDLINE 1.625% 13-09-24 EUR 16 600 000 17 238 781,64 0,94  TOTAL FRANCE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29  TOTAL GRECE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28  TOTAL IRLANDE  ISLANDE		_			
WORLDLINE 1.625% 13-09-24 TOTAL FRANCE  GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN TOTAL GRECE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN BANK IRELAND 10% 19/12/2022 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 TOTAL IRLANDE  EUR  16 600 000 17 238 781,64 208 744 848,51 11,35  EUR 5 100 000 5 351 420,92 0,29 5 351 420,92 0,29 EUR 12 800 000 13 248 748,71 0,72 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28 TOTAL IRLANDE  ISLANDE				•	
TOTAL FRANCE GRECE  ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  TOTAL GRECE  Albande  Albank Group 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  Substituting the state of th					
ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN  TOTAL GRECE  IRLANDE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  EUR  5 100 000  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  5 351 420,92  0,29  13 248 748,71  0,72  EUR  5 000 000  5 493 417,81  0,30  EUR  5 000 000  5 139 034,59  0,28  TOTAL IRLANDE  ISLANDE		20.0	10 000 000		
TOTAL GRECE IRLANDE  AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  EUR  5 351 420,92  0,29  EUR  12 800 000  13 248 748,71  0,72  EUR  5 000 000  5 493 417,81  0,30  EUR  5 000 000  5 139 034,59  0,28  23 881 201,11  1,30	GRECE				
IRLANDE       EUR       12 800 000       13 248 748,71       0,72         BANK IRELAND 10% 19/12/2022       EUR       5 000 000       5 493 417,81       0,30         BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23       EUR       5 000 000       5 139 034,59       0,28         TOTAL IRLANDE       23 881 201,11       1,30         ISLANDE       13 248 748,71       10,72         13 248 748,71       0,72       0,72         EUR       5 000 000       5 139 034,59       0,28         13 248 748,71       0,72       0,72         EUR       5 000 000       5 139 034,59       0,28         13 248 748,71       0,72       0,30         EUR       5 000 000       5 139 034,59       0,28         13 248 748,71       0,72       0,30       0,00       0,00       5 139 034,59       0,28         15 25 26 27 28 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29	ALPHA BANK 2.5% 05-02-23 EMTN	EUR	5 100 000	5 351 420,92	0,29
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN  BANK IRELAND 10% 19/12/2022  BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  EUR  12 800 000  5 493 417,81  0,30  EUR  5 000 000  5 139 034,59  0,28  23 881 201,11  1,30	TOTAL GRECE			5 351 420,92	0,29
BANK IRELAND 10% 19/12/2022 EUR 5 000 000 5 493 417,81 0,30 BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23 EUR 5 000 000 5 139 034,59 0,28 TOTAL IRLANDE 23 881 201,11 1,30 ISLANDE	IRLANDE				
BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  ISLANDE  EUR  5 000 000  5 139 034,59  1,30	AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	12 800 000	13 248 748,71	0,72
BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23  TOTAL IRLANDE  ISLANDE  EUR  5 000 000  5 139 034,59  1,30	BANK IRELAND 10% 19/12/2022	EUR	5 000 000	5 493 417,81	0,30
TOTAL IRLANDE 23 881 201,11 1,30 ISLANDE	BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23	EUR	5 000 000	5 139 034,59	
ISLANDE	TOTAL IRLANDE			23 881 201,11	
	ISLANDE			· ·	-
ARION BANK 0.625% 27-05-24   EUR   15 400 000   15 524 222,10   0,85		EUR	15 400 000	15 524 222.10	0,85
ISLANDSBANKI HF 0.5% 20-11-23 EUR   13 000 000   13 100 963,70   0,71	ISLANDSBANKI HF 0.5% 20-11-23	EUR			
TOTAL ISLANDE 28 625 185,80 1,56	TOTAL ISLANDE				
ITALIE	ITALIE			,	,
INTE I.0% 30-11-22 EUR 800 000 809 697,23 0,04	INTE 1.0% 30-11-22	EUR	800 000	809 697.23	0.04
INTE I.0% 31-10-22 EUR   1800 000   1823 446,04   0,10					
INTE 1.125% 04-03-22 EUR 5 000 000 5 060 782,53 0,27					
INTE 1.25% 31-07-22 EUR 1 650 000 1 684 778,50 0,09					
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN EUR 16 560 000 17 231 633,90 0,94					
INTE 1.7% 13-03-24 EUR 7 400 000 7 710 118,29 0,42					
					0,14

Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTESA SANPAOLO 1.75% 12-04-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 352 963,70	0,56
INTESA SANPAOLO E3R+0.6% 17-03-23	EUR	3 100 000	3 114 748,99	0,17
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.0% 20-05-23	EUR	4 320 000	4 418 987,47	0,24
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.6% 25-01-24	EUR	14 971 000	15 824 000,41	0,86
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.0% 28-02-23	EUR	4 618 000	4 615 506,28	0,25
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.0% 31-03-24	EUR	4 255 000	4 231 257,10	0,23
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.25% 30-09-24	EUR	1 000 000	988 980,00	0,06
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.0% 12-01-23	EUR	630 000	637 987,36	0,03
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.7% 25-01-24	EUR	4 750 000	4 869 994,50	0,26
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.7% 30-10-23	EUR	4 021 000	4 262 796,13	0,23
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 1.5% 17-07-23	EUR	37 000 000	38 101 763,70	2,07
SOCIETA PER LA GESTIONE DI ATTIVITA 2.625% 13-02-24	EUR	5 000 000	5 364 791,44	0,29
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.0% 22-07-22	EUR	8 000 000	8 096 743,56	0,44
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.25% 28-06-22	EUR	2 100 000	2 130 870,81	0,12
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.55% 28-02-22	EUR	500 000	504 695,58	0,03
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.8% 31-01-22	EUR	650 000	655 758,58	0,04
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 2.625% 20-06-24	EUR	10 000 000	10 733 947,26	0,59
UNICREDIT 1.0% 18-01-23 EMTN	EUR	42 000 000	42 877 440,41	2,33
UNICREDIT E3R+0.5% 30-06-23	EUR	10 893 000	10 895 178,60	0,59
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 31-08-24	EUR	3 869 000	3 887 516,60	0,21
TOTAL ITALIE			213 406 438,05	11,60
JAPON			•	,
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	2 250 000	2 311 347,02	0,12
TOTAL JAPON			2 311 347,02	0,12
LUXEMBOURG			,	,
ARCELLOR MITTAL 1.0% 19-05-23	EUR	8 000 000	8 144 490,96	0,44
ARCELLOR MITTAL 2.25% 17-01-24	EUR	18 945 000	20 100 429,60	1,09
ARCELOR MITTAL 0.95% 17-01-23	EUR	18 657 000	18 982 408,75	1,03
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	5 000 000	5 285 148,63	0,29
STELLANTIS 4.75% 150722	EUR	17 000 000	17 837 057,88	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			70 349 535,82	3,82
PAYS-BAS			•	,
ABN AMRO BANK 7.125% 07/22	EUR	5 000 000	5 360 736,99	0,29
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 06-11-23	EUR	10 000 000	10 081 891,10	0,55
KPN 4.25% 03/22	EUR	5 000 000	5 216 672,26	0,28
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	2 500 000	2 641 836,30	0,14
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	4 000 000	4 237 805,21	0,23
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	22 000 000	24 397 006,99	1,33
TOTAL PAYS-BAS			51 935 948,85	2,82
PORTUGAL			· ·	-
GALPNA 1 3/8 09/19/23	EUR	16 800 000	17 251 765,81	0,94
TOTAL PORTUGAL			17 251 765,81	0,94
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.875% 08-12-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 399 769,86	0,56
BAT HOLDINGS BV 2.375% 19/01/2023 EMTN	EUR	13 500 000	14 163 106,13	0,77
BATSLN 0 7/8 10/13/23	EUR	8 160 000	8 283 988,96	0,45
COCA EURO PAR 0.75% 24-02-22	EUR	3 000 000	3 022 206,16	0,16
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH ZCP 15-09-23	EUR	15 000 000	15 019 500,00	0,82
FCE 1.615% 11-05-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 062 511,37	0,12

Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HITACHI CAPITAL UK 0.0% 29-10-24	EUR	11 550 000	11 522 395,50	0,62
HITACHI CAPITAL UK 0.125% 29-11-22	EUR	2 600 000	2 609 628,55	0,14
HSBC E3R+0.5% 05-10-23 EMTN	EUR	7 000 000	7 021 315,00	0,39
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 2.0% 08-03-23	EUR	36 000 000	36 742 786,03	1,99
ROYAL MAIL 2.375% 29-07-24	EUR	3 338 000	3 558 494,56	0,20
SANTANDER UK GROUP E3R+0.78% 18-05-23	EUR	5 000 000	5 013 199,17	0,27
SANTANDER UK GROUP E3R+0.85% 27-03-24	EUR	5 000 000	5 038 518,33	0,27
SANT UK GROU 1.125% 08-09-23	EUR	5 120 000	5 246 474,17	0,29
SMITHS GROUP 1.25% 28-04-23	EUR	2 360 000	2 412 759,90	0,14
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	5 000 000	5 421 691,78	0,29
STANDARD CHARTERED 0.75% 03-10-23	EUR	26 828 000	27 057 270,99	1,47
THAMES WATER UTILITIES FIN 0.19% 23-10-23	EUR	3 900 000	3 919 480,50	0,21
TRIN ACQU 2.125% 26-05-22	EUR	8 200 000	8 335 159,59	0,45
TOTAL ROYAUME-UNI			176 850 256,55	9,61
SUEDE				
SWED MATC AB 0.875% 23-09-24	EUR	3 425 000	3 493 548,56	0,19
TOTAL SUEDE			3 493 548,56	0,19
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 247 731 696,24	67,82
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 247 731 696,24	67,82
Titres de créances			•	ŕ
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FRESENIUS MEDICA 270622 FIX -0.12	EUR	13 000 000	13 007 820,16	0,71
UNIPER SE 050522 FIX -0.12	EUR	12 000 000	12 004 651,54	0,65
UNIPER SE 060422 FIX -0.105	EUR	12 500 000	12 504 242,74	0,68
UNIPER SE 070322 FIX -0.105	EUR	15 000 000	15 003 954,38	0,81
UNIPER SE 110422 FIX -0.11	EUR	15 000 000	15 005 303,77	0,81
UNIPER SE 140222 FIX -0.11	EUR	10 000 000	10 001 999,27	0,54
UNIPER SE 190122 FIX -0.11	EUR	10 000 000	10 001 076,07	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			87 529 047,93	4,75
FRANCE			•	,
ELIS SA EX HOLDELIS SA 290722 FIX 0.01	EUR	7 000 000	7 004 582,43	0,38
FAURECIA 020822 FIX 0.18	EUR	5 000 000	4 997 116,51	0,27
FAURECIA 090622 FIX 0.15	EUR	10 000 000	9 996 531,39	0,54
FAURECIA 090822 FIX 0.18	EUR	5 000 000	4 996 999,11	0,27
FAURECIA 150722 FIX 0.19	EUR	10 000 000	9 994 966,08	0,55
FAURECIA 230522 FIX 0.17	EUR	3 000 000	2 999 132,19	0,17
FAURECIA 250422 FIX 0.21	EUR	10 000 000	9 997 531,66	0,54
FAURECIA ZCP 09-11-22	EUR	10 000 000	9 975 409,57	0,54
LAGARDERE SA 030122 FIX 0.16	EUR	25 000 000	24 999 819,45	1,36
LAGARDERE SA 040422 FIX 0.0	EUR	25 000 000	24 997 156,57	1,36
LAGARDERE SA 090222 FIX 0.07	EUR	5 000 000	4 999 472,08	0,27
LAGARDERE SA 120122 FIX 0.11	EUR	20 000 000	19 999 524,91	1,09
LAGARDERE SA 170122 FIX 0.0	EUR	10 000 000	9 999 547,15	0,54
LAGARDERE SA 220322 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 999 073,50	0,28
LAGARDERE ZCP 21-01-22	EUR	10 000 000	9 999 502,86	0,55
PSA BA E6R+0.52% 30-10-23	EUR	20 000 000	20 001 438,90	1,08
VALEO SA 240122 FIX -0.15	EUR	10 000 000	10 002 644,07	0,54
TOTAL FRANCE	LOIN	10 000 000	189 960 448,43	10,33

Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
SUEDE		Homman		Het
SAMHALLSBYGGNAD 161122 FIX 0.05	EUR	5 000 000	4 997 606,16	0,27
SAMHALLSBYGGNADS 170222 FIX -0.12	EUR	15 000 000	15 004 971,45	0,82
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2006	EUR	15 000 000	15 000 000,00	0,81
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2212	EUR	15 000 000	15 000 000,00	0,82
TOTAL SUEDE			50 002 577,61	2,72
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché			·	-
réglementé ou assimilé			327 492 073,97	17,80
TOTAL Titres de créances			327 492 073,97	17,80
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non				
professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	424,43	90 112 902,14	4,90
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	2 259,2167	90 114 325,38	4,90
TOTAL FRANCE	LOK	2 237,2107	180 227 227,52	9,80
TOTAL PRANCE  TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés			-	
aux non professionnels et équivalents d'autres pays			180 227 227,52	9,80
TOTAL Organismes de placement collectif			180 227 227,52	9,80
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SHORT EUR-BTP 0322	EUR	-200	110 000,00	
XEUR FGBS SCH 0322	EUR	-1 000	155 155,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			265 155,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			265 155,00	0,01
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL 112.3	EUR	-1 000	125 000,00	0,01
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 CALL 112.5	EUR	-1 000	70 000,00	0,01
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT 111.9	EUR	-1 250		
EUREX EURO SCHATZ 02/2022 PUT 112.2	EUR	I 250	75 000,00	
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 CALL 100.5	EUR	-800	-15 000,00	
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100	EUR	-400	-242 500,00	-0,01
LIFFE 3M EURIBOR 09/2023 PUT 100.25	EUR	400	275 000,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			287 500,00	0,02
TOTAL Engagements à terme conditionnels			287 500,00	0,02
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/-0.35	EUR	50 000 000	103 260,50	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.36	EUR	50 000 000	55 547,50	
OISEST/0.0/FIX/-0.49	EUR	40 000 000	40 884,80	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	EUR	100 000 000	-19 989,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.54	EUR	100 000 000	-3 027,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	40 000 000	315 041,20	0,02
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	40 000 000	4 306,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	50 000 000	4 023,50	
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	50 000 000	4 239,00	
TOTAL Swaps de taux			504 286,50	0,03

Désignation des valeurs	Devis e	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Credit Default Swap				
CDS CRED SUIS 1217_2	EUR	-10 000 000	-108 283,33	-0,01
OAT 4.00% 04/14_2006	EUR	-50 000 000	-153 066,67	-0,01
TOTAL Credit Default Swap			-261 350,00	-0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			242 936,50	0,01
TOTAL Instrument financier à terme			795 591,50	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-70 000	-70 000,00	
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-482 655	-482 655,00	-0,03
TOTAL Appel de marge			-552 655,00	-0,03
Créances			I 437 247,43	0,08
Dettes			-25 484 636,57	-1,38
Comptes financiers			108 078 312,74	5,87
Actif net			I 839 724 857,83	100,00

Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND G	EUR	9 625,880	9 969,02	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID	EUR	1 561,716	9 805,26	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND R	EUR	18 205,792	999,83	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND N	EUR	285 717,027	99,84	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND MC	EUR	108 731,028	1 000,39	
Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	EUR	157 181,010	10 007,22	

# COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	106 977,55	EUR	68,50	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 779,35	EUR	2,42	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	110 756,90	EUR	70,92	EUR

# 7. ANNEXE(S)



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part I, C - Code ISIN : FR0012599645

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

# Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

# Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

Veuillez saisir votre texte ici.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

# <u>Affectation des sommes distribuables</u> : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions</u> : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition aux risques de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part I, D - Code ISIN : FR0012599660

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

# Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

# Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Distribution.

Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition aux risque de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part M, C - Code ISIN : FR0012599686 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

# Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

# Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

<u>Affectation des sommes distribuables</u> : Capitalisation.

Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions</u> : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de de son exposition aux risque de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part R, C - Code ISIN : FR0013304292

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

# Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées..

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

# Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition aux risques de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND**

Part N, C - Code ISIN : FR0013346079

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de six mois.

Cet objectif sera mis en oeuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

# Indicateur de référence : Ester capitalisé.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois. Ses principales sources de performances sont :

- La sensibilité crédit qui est déterminée, entre autre, en fonction de notre analyse de l'évolution des primes de risque, de la pente des rendements proposés et des conclusions des comités internes.
- La sensibilité taux, issue, entres autres, de notre analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme.
- L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions des comités internes.

L'OPCVM suit une approche ESG *Best-in-universe* visant à sélectionner les émetteurs répondant à des critères environnementaux (biodiversité, gestion des déchets...), sociaux (formation des salariés, relations fournisseurs ...) et de gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible car ces données.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu à un taux de couverture et de suivi de la notation ESG minimum de 90% du portefeuille, excluant les liquidités, sur 12 mois glissants.

La note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

L'actif de l'OPCVM est investi en instruments monétaires et obligataires et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

L'OPCVM ne sera investi que dans des titres notés "Investment Grade" par au moins une des agences de notation ou d'une notation estimée équivalente par la société de gestion. Cette dernière prévaut sur l'avis des agences.

La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité annualisée inférieure à 0,50 %. Afin de respecter cette contrainte à 0,50 % un suivi du portefeuille ex-ante et ex-post sera effectué par le gérant et le Département des Risques.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou fonds d'investissement de droit fançais ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. En fonction des opportunités de marché, le gérant pourra recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (Crédit Défault Swap - CDS).

Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des cessions et acquisitions temporaires de titres et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

# Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

### Durée de placement minimum recommandée : Minimum 6 mois.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de paris), selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de rachats: Tous les jours ouvrés jusqu'à 12:00, heure de Paris.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions : Tous les jour ouvrés jusqu'à 12:00. heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés legaux (bourse de Paris).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 1, en raison de son exposition aux risques de taux et de crédit.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



# **LOI ENERGIE-CLIMAT**

ART.29 — communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

- 1. Présentation du FCP Groupama Ultra Short Term Bond
- 2. La politique ESG de Groupama AM
- 3. Les fondements de notre approche ESG
- 4. La démarche d'engagement actionnarial
- 5. Le principe de double matérialité
- 6. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
- 7. Une analyse ESG structurée
- 8. Noter les entreprises : Analyse quantitative
- 9. Nos indicateurs ESG et environnementaux
- 10. Focus Biodiversité
- 11. Risques de Durabilité
- 12. Le processus d'intégration ESG pour le FCP Groupama Ultra Short Term Bond
- 13. Le reporting pour le FCP Groupama Ultra Short Term Bond

# PRESENTATION DU FCP GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND

NOM DU FCP	GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND				
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euros				
Encours > 500 M€	OUI				
Encours au 31/12/2021	1.020				
(toutes parts, en M€)	1 839				
SFDR	Article 8				
AMF – Doctrine 2020-03	Communication centrale sur la prise en compte de critères ESG				
Label	NON				
	L'objectif de gestion est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Ester capitalisé net de frais de gestion sur des périodes glissantes de six mois Principales sources de performance :				
	<ul> <li>La sensibilité crédit déterminée, notamment, en fonction de l'analyse de l'évolution des primes de risque, la pente des rendements proposés ou les anticipations d'intervention par les banques centrales.</li> </ul>				
Stratégie du FCP (synthèse)	La sensibilité taux, issue, entres autres, de l'analyse de la politique monétaire des banques centrales, de l'évolution des indices de taux court terme				
	<ul> <li>L'allocation géographique, basée principalement sur les conclusions de comités internes</li> </ul>				
	L'actif de l'OPCVM est investi en instruments obligataires et monétaires analysés comme étant de haute qualité de crédit par la société de gestion ainsi qu'en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit. La politique d'investissement mise en œuvre vise à maintenir le FCP dans une volatilité inférieure à 0,50%				

Durée de placement minimum recommandée

6 mois



# LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

### UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients une gestion de conviction, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender les trois transitions (numérique, environnementale et démographique) qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles des entreprises :

### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

C'est le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone et sur la gestion des impacts environnementaux tels que la protection de la biodiversité des activités des entreprises.



Exemple : Les entreprises du secteur des biens d'équipements développent des produits et solutions technologiques qui permettent d'optimiser la gestion de l'énergie des bâtiments et outils industriels (par ex : contrôle de la consommation d'énergie) et de développer les énergies renouvelables (fournisseurs d'éoliennes, technologies pour la gestion décentralisée des réseaux d'énergie...) ou encore de nouvelles technologies ferroviaires (train à hydrogène)...

### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Elle intègre les conséquences des évolutions sociétales viellissement de la population, urbanisation, montée des inégalités - pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de toute la chaîne de valeur.

La poursuite de la croissance démographique mondiale pose le défi de la sécurité alimentaire. En 2050, nous serons près de 10 milliards d'êtres humains sur terre : la consommation ou l'alimentation animale devraient au minimum doubler. Ce défi est adressé à l'ensemble de la chaine agro-alimentaire, de l'amont de la filière, soit l'agriculture, à son aval représenté par les industries de l'ère et de 2ème transformation. Des investissements majeurs sont danc nécessaires pour faire face à une demande en forte croissance, optimiser l'utilisation les ressources et répondre aussi à l'émergence de nouvelles tendances de consommation.

# TRANSITION NUMÉRIQUE

Elle représente l'impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, leurs fournisseurs et la société civile.

télécommunications mobiles et fixes de demain (SG, Très Haut Débit en particulier avec la Fibre) permettent de nouveaux usages pour les consommateurs, transforment les métiers des entreprises dans les modes de production et de travail, et sont des moteurs essentiels de la décarbonation grâce à une pleine maîtrise des données.

Leur performance technologique (débit, rapidité, connectivité, fiabilité, sécurité) sont porteuses d'innovations de rupture dans de nombreux secteurs : industrie, agriculture, automobile, santé, commerce, médios, services financiers, éducation.



# GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE

2006 2016 2010 Groupama AM : signataire fondateur des PRI Fusion des équipes Méthodologie ESG d'analyse 2003 des Etats et lancement de notre d'analyse financière et extra- financière fonds ISR Etat Création d'un pôle d'analyse ESG, intégré à l'analyse 2009 2018 2015 financière Lancement de notre fonds Création d'une direction de la Lancement de notre Méthodologie d'analyse des fonds ISR Action ISR Crédit Stratégie ESG Green Bonds

1 tonds ouvert label GreenFin

2021

27 fonds ouverts label ISR

GREENFIN LABEL

MILLIARDS D'EUROS

d'actifs sous gestion prenant en compte des critères ESG (au 31/12/2021) . 117

MILLIARDS D'EUROS d'actifs sous gestion (au 31/12/2021)



# LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

# UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière. Aujourd'hui, plus de 3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG.

# L'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations :

- Diffuser l'ESG dans tous les départements de Groupama AM par une politique de formation active
- Faire évoluer notre offre vers plus d'intégration et une gamme de produits thématiques ESG
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

# UNE GOUVERNANCE ESG SPÉCIFIQUE

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, qui se réunit deux fois par trimestre et est présidé par la Direction Générale. De nombreuses équipes de Groupama AM sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG, et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'intégration ESG.

# **NOTRE GOUVERNANCE ESG**

2x par trimestre, présidé par la Direction Générale Comité Stratégie ESG

Définit et valide les grands principes de la Stratégie ESG



**Equipe Stratégie ESG** 





# Comité des risques de durabilité

4x par An, présidé par le Directeur des risques

Valide les listes d'exclusions. Suit les désinvestissements



# Comité d'engagement

2x par An, présidé par la Direction Générale

Valide les politiques et rapports de votes et d'engagements. Suit l'avancée des engagements individuels et collectifs.

# Comité de Pilotage ESG

1x par Mois, présidé par la Stratégie ESG

Coordonne les projets ESG (définir le calendrier, identifier les points bloquants...)

# LES FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

# UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG. Ainsi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre. Le département de la Recherche comprend une équipe composée de 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part et Social/Sociétal d'autre part. Les 3 économistes pays, membres du département Recherche, intègrent également les critères ESG dans leurs analyses pays.

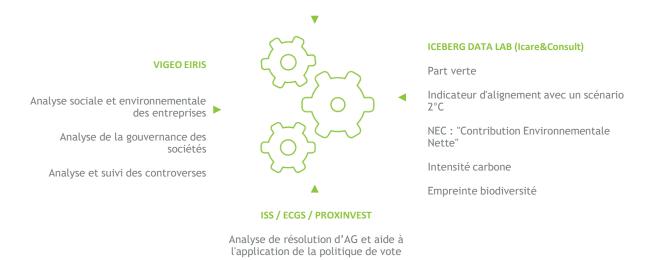
L'équipe en charge de la stratégie ESG est composée de trois personnes, dont un analyste dédié à l'engagement et à la gouvernance et un expert ESG.

# NOS SOURCES D'ANALYSE ESG

# **ISS ETHIX**

Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de MAP et de BASM.

Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la politique de vote





# DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG qui répondent aux objectifs suivants :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une démarche volontaire et constructive d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

Pour retrouver notre politique d'engagement 2022, rendez-vous <u>ici</u>.

# • Engagement individuel:

1/ Un dialogue avec les sociétés :

- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen.

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

# Engagement collaboratif :

En 2021, Groupama AM s'est associé à 7 nouvelles initiatives collaboratives, soutenant en particulier une transition juste, le développement d'un reporting non financier ainsi que la finance d'impact.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme, incluant également l'exercice des droits de vote. La politique de vote formalise annuellement les pratiques de la société de gestion en matière d'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées au titre de son statut d'actionnaire. Vous pouvez accéder à la politique de vote 2022 ici.

# **UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS**

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.



# PRINCIPE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

### LE RÈGLEMENT SEDR DEMANDE AUX INVESTISSEURS :

Comment ils identifient et gèrent les potentiels risques des évènements ESG extérieurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur d'un investissement – ce sont les risques de durabilité

Comment ils identifient et limitent les potentielles incidences négatives en matière de durabilité – ou PAI – c'est-àdire la manière dont l'entreprise qui est financée affecte la société et l'environnement : émissions carbone, pollution, inégalités salariales

LA COMBINAISON DE CETTE DOUBLE APPROCHE EST APPELÉE « DOUBLE MATÉRIALITÉ », LA PREMIÈRE RENVOIE À LA MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE, LA SECONDE À LA MATÉRIALITÉ ESG.

La combinaison de cette double approche est appelée « double matérialité », la première renvoie à la matérialité financière, la seconde à la matérialité ESG.





# UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

# UNE ANALYSE ESG ET FINANCIÈRE ABOUTISSANT À UNE RECOMMANDATION UNIQUE

L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

### Définition des critères ESG matériels

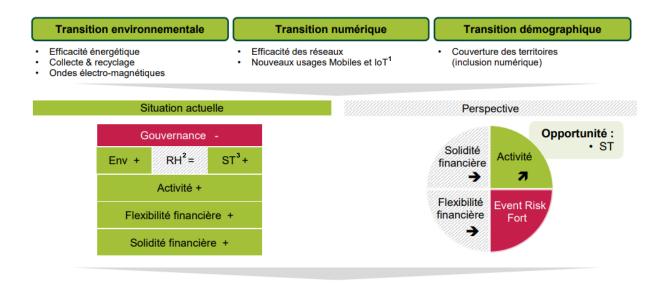
Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une analyse top-down et bottom-up.

Nous partons d'une analyse macro-économique, c'està-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur permettant d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles donnes dans le cadre de la stratégie mise en place.

### • Impact sur les éléments financiers

L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois crans (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective. L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre comment l'analyse de ces éléments extra financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur

### EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE



1) Internet of Things: L'Internet des objets (en anglais Internet of Things ou IoT) est l'interconnexion entre l'Internet et des objets, des lieux et des environnements physiques.

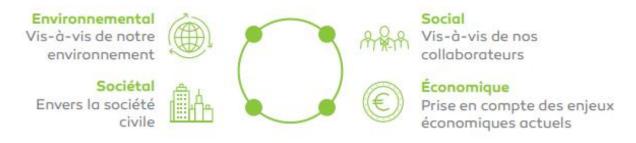
2) RH : Ressources Humaines

3) ST : Sociétal



# **UNE ANALYSE ESG STRUCTURÉE**

Pour chacun des quatre piliers E, S, S et G, nous avons défini une méthodologie structurée, à partir de laquelle les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur. Pour cela, ils fondent leur analyse sur l'impact des trois transitions – environnementale, numérique et démographique – que nous avons identifiées comme modifiant en profondeur les modèles d'affaires des entreprises.



### Les critères environnementaux :

Ils analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique en matière :

- de protection de la biodiversité,
- de gestion des déchets et des pollutions,
- de gestion des eau et des infrastructures,
- de consommation des matières premières.

### Les critères sociaux et sociétaux :

Ils regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions, et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients. fournisseurs. communautés) questionne le rôle de l'entreprise dans la société, sa « raison d'être », et sa contribution Objectifs aux Développement Durable.

# Les critères de gouvernance :

Ils portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et notamment les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable dans la stratégie et la communication externe. L'analyse de la gouvernance permet de vérifier que les pouvoirs de contrôle sont efficaces pour s'assurer de la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et parties prenantes de l'entreprise.

# L'approche ESG intégrée à l'analyse des émetteurs souverain

Depuis octobre 2018, l'évaluation du risque pays par Groupama AM prend en compte les risques ESG, dans la notation selon quatre piliers. Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social/Sociétal et Environnement.

 Le score « gouvernance » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : Liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.

- Le critère « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.
- Enfin, le critère « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte. Les sous-piliers du « social » et de l'« environnement » sont construits par Groupama AM à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.



# **NOTER LES ENTREPRISES : ANALYSE QUANTITATIVE**

Les données et les outils ont toujours été un axe majeur de la stratégie ESG. En 2019, les outils sont repensés, en collaboration avec les équipes de gestion, afin d'améliorer l'accès aux données ESG et d'en faciliter l'usage. Ils disposent ainsi des outils propriétaires « NotesESG© » et « AvisRecherche© », qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et fondamentales, et les notations sur les critères E, S et G. Ces outils permettent d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension.

### **Grilles ESG quantitatives**

A partir des données provenant de nos fournisseurs ESG, nous construisons des grilles de données quantitatives en fonction des enjeux clés ESG que nous avons déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

Ainsi, nous sélectionnons et pondérons, pour chaque secteur, les critères que nous considérons pertinents et matériels.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives sur de larges univers d'émetteurs disponibles à l'investissement.

# Des outils propriétaires

Les données ESG, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, sont mises à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM.





# NOS INDICATEURS ESG & ENVIRONNEMENTAUX

Un produit d'investissement ESG se doit aujourd'hui de démontrer sa performance ESG à travers la publication d'indicateurs ESG dans ses reportings. Ces indicateurs ne sont pas normés comme peuvent l'être le suivi d'une performance financière d'un fonds, pour autant certains éléments sont de plus en plus communément utilisés :

- Note Moyenne ESG: Il 'agit de la moyenne pondérée des notes ESG des entreprises en portefeuille. Ces notes ESG proviennent soit de fournisseurs de données ESG externes, soit d'un système de notation interne, propre à la société de gestion. Elles ne sont ainsi pas comparables d'une société de gestion à l'autre. C'est un élément quantitatif essentiel qui permet de se positionner par rapport à un indice de référence ou à un univers d'investissement.
- Intensité Carbone: L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées à la moyenne par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats.
- Alignement à une trajectoire climatique : Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d'alignement à une trajectoire climatique, qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel ou tel scénario.

Nous nous appuyons sur différents indicateurs pour analyser le positionnement actuel du business model d'une entreprise :

# - Net Environnemental Contribution (NEC) :

Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur avancé est cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».

- Part verte : pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. Le fournisseur de données de Groupama AM se fonde sur les critères de la taxonomie européenne pour estimer la part verte des entreprises.



# **FOCUS BIODIVERSITE**

Au regard de l'enjeu que représente la biodiversité, dès 2020, Groupama AM a lancé plusieurs chantiers internes sur cette thématique et a participé à plusieurs groupes de réflexions de Place.

En 2021, la biodiversité a été au cœur de la stratégie ESG et les différents chantiers internes associés ont abouti à la sélection à la suite d'un appel d'offre d'un fournisseur de données d'empreintes Biodiversité ainsi que le renforcement de l'enjeu de biodiversité dans notre analyse environnementale, faisant désormais l'objet d'un pilier distinct.

L'indicateur d'« Empreinte Biodiversité » (appelé *Corporate Biodiversity Footprint*) permet de mesurer l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités et ce tout au long de leur chaine de valeur. Cet indicateur est exprimé en km2 par MSA; la MSA est une unité de mesure permettant d'évaluer l'état de conservation d'un écosystème par rapport à son état d'origine, non perturbé par les activités et les pressions humaines.

La méthodologie du *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) intègre les quatre pressions les plus matérielles sur la biodiversité terrestre :

- •L'occupation des sols
- •Le changement climatique
- •La pollution atmosphérique causée par les émissions d'azote et de soufre atmosphérique
- •La pollution de l'eau douce causée par le rejet de composés toxiques dans l'environnement

A partir des données liées aux flux de produits achetés et vendus par une entreprise et pour chacun de ces flux, des pressions environnementales vont être calculées en utilisant les bases de données scientifiques d'analyse de cycle de vie. Ensuite, ces pressions sont converties à partir de fonctions de dommages en impact exprimés dans l'unité de mesure en km2/MSA. Enfin, les résultats des différents impacts sont agrégés en un impact absolu global.

A ce jour, les impacts positifs ne sont pas pris en compte dans la méthodologie. Par conséquent, l'indicateur est toujours négatif. Plus l'empreinte Biodiversité est négative, plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.

A noter que la méthodologie d'empreinte Biodiversité n'est pas totalement exhaustive. En effet, elle ne couvre pas la pression concernant les espèces invasives ni les impacts sur la biodiversité marine.



# RISQUE DE DURABILITE

# 1) LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), les risques de durabilité sont définis comme tout « événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement ». On les retrouve chez Groupama AM dans la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014. La liste des Grands Risques ESG est validée au sein d'un comité dédié : le Comité des risques de durabilité.

Ainsi, Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG : la liste des Grands Risques ESG.

Les émetteurs intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les émetteurs pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif de la part des agences de notation financière.

# Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et dont la controverse a été validée par notre recherche interne.
- les entreprises dont la gouvernance est notée «Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des 4 critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs de sortie), qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent pas émettre une recommandation « action » à l'achat ou une recommandation « crédit » assortie d'une perspective positive.





# RISQUE DE DURABILITE

# 2) POLITIQUE D'EXCLUSION CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon accessible ici.

Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Il s'agit d'une politique d'exclusion stricte car elle s'applique à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 1,5°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.

La liste finale est validée par le Comité des Risques de durabilité qui se réunit quatre fois par an. La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).

# Critères d'exclusion:

Chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité > à 20% sur le charbon

Production annuelle de charbon > 20 millions de tonnes et capacité installée des centrales au charbon > 10 GW

Nouveaux projets de centrales électriques au charbon, mines ou d'infrastructures de charbon



# PROCESSUS ESG POUR LE FCP GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND

L'objectif recherché par la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement ISR de ce fonds monétaire est de favoriser un changement de paradigme du modèle de développement économique des sociétés sur le moyen long terme à travers des choix de financement plus responsables.

Les caractéristiques de la stratégie ISR du fonds Groupama Monétaire sont :

• Stratégie dominante : Best-in-universe

• Stratégie complémentaire : Exclusion et Engagement

• Classe d'actifs principale : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

• Exclusions appliquées par les fonds : Charbon, Liste des Grands Risques ESG

La construction de ce portefeuille se fait de manière à refléter notre engagement ESG clair et tangible et vise à privilégier les émetteurs les plus vertueux en termes de pratiques ESG et écarter les moins vertueux. Notre processus de gestion repose ainsi sur des engagements ESG précis :

- Une sélection au sein d'un univers d'investissement construit en pratiquant une exclusion sur des considérations extra-financières
- Un score moyen ESG du portefeuille supérieur à la note moyenne de l'univers après élimination des 20% des plus mauvaises valeurs.
- Un taux de couverture et de suivi ESG minimum de 90% du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire)

Afin de traduire concrètement les objectifs extrafinanciers recherchés, GROUPAMA AM fournit une liste de cinq indicateurs de performance ESG, couvrant le périmètre des piliers Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance ainsi que les sujets des Droits humains.

Le résultat de la sélection de titres en portefeuille devra donner lieu au respect de deux objectifs :

- Un niveau moyen pondéré d'émissions de CO2 des fonds inférieur à celui de l'univers d'investissement (moyenne sur 12 mois glissants), appelé intensité carbone Le taux de couverture du portefeuille de cet indicateur doit être en moyenne sur l'année d'au moins 90% de l'actif net (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).
- Sélection d'entreprises ayant mis en place une politique en matière des Droits de l'Homme (moyenne sur 12 mois glissants ) de sorte que la part de ces émetteurs au sein du portefeuille soit supérieure à celle de l'univers de référence Le taux de couverture du portefeuille de cet indicateur doit être en moyenne sur l'année d'au moins 70% de l'actif net (hors liquidités détenues à titre accessoire dont OPC monétaire).

Parallèlement, à des fins de reporting nous calculerons et publierons mensuellement une analyse SPOT (lors de chaque fin de mois), de ces deux indicateurs (ainsi que des trois autres indicateurs ESG suivis) afin de fournir une analyse plus fine et actualisée à nos clients.





# REPORTING POUR LE FCP GROUPAMA ULTRA SHORT BONDS

Au 31/12/2021:

# **Indicateurs ESG**

**INTENSITE CARBONE** 

**SCORE ESG GLOBAL** 

SCORE DES PILIERS E, S ET G





s B 70

Е

66

G ( 49

Source: Groupama AM

Source: Beyond Ratings, calculs

Groupama AM

# Indicateurs Climat

NEC (CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NET)	ALIGNEMENT A UNE TRAJECTOIRE CLIMATIQUE	INTENSITE BIODIVERSITE
-2%	3,22°C	-0,23 Km².MSA/M€

Dans son rapport ESG – Climat 2022, Groupama AM publiera sa stratégie d'alignement à l'Accord de Paris. En revanche, nous ne publierons pas de stratégie spécifique pour chacun des OPC dont l'encours est supérieur à 500 millions d'euros en 2022.

Concernant la stratégie d'alignement biodiversité, elle ne sera pas publiée en 2022 en raison des limites méthodologiques identifiées et évoquées dans la rubrique « Focus : Biodiversité » et dans l'attente de la publication des nouveaux objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité Biologique signataires de la Convention sur la diversité biologique.



# **GLOSSAIRE**

### ESG:

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

### ISR:

L'Investissement Socialement Responsable consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à la gestion financière. On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Cette typologie de gestion cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

### Accords de Paris :

Signé entre 195 États membres de l'ONU à la fin de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, c'est le premier accord universel sur le climat. Il définit un plan d'action afin de maintenir la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C. Cet accord marque aussi la mobilisation des acteurs privés sur le sujet, en particulier des acteurs financiers, qui ont reconnu depuis l'importance du rôle du financement pour atteindre cet objectif.

### Règlement SFDR:

Le règlement européen sur la Finance Durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est entré en vigueur en mars 2021. Il a pour objectif de décrire et expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

### Objectifs de développement durable :

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en septembre 2015 avec pour horizon 2030. Ils ambitionnent notamment de mettre fin à toutes les formes de pauvreté, de combattre les inégalités et de s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 cibles et 244 indicateurs de pilotage, destinés en premier lieu à l'action publique. Pour autant, les acteurs privés, que ce soient les entreprises ou les investisseurs, cherchent de plus en plus à montrer leurs contributions spécifiques à ces ODD.

### Principal Adverse Impact (PAI) ou incidences négatives en matière de durabilité:

Il s'agit des impacts négatifs significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, c'est-à-dire sur des enjeux environnementaux, sociaux, ou encore en matière de droits de l'homme. Le règlement SFDR établit une liste de 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs optionnels, qui sont par exemple : l'empreinte carbone, l'exposition des entreprises aux énergies fossiles, l'écart de rémunération entre hommes et femmes, la violation de standards sociaux minimaux. Ces indicateurs montrent la matérialité ESG, c'est-à-dire l'impact mesurable des choix d'investissements qui sont faits.

# Risques de durabilité :

Evènement ou situation dans le domaine de l'environnement, du social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (également appelé matérialité financière). Il s'agit par exemple des impacts financiers suite à un accident industriel, à des accusations de corruption ou de blanchiment d'argent ou de la perte de valeur de certaines activités en raison de leur impact environnemental, comme la production d'électricité à base de charbon.





# AVERTISSEMENT Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.





Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris Tél.: 01.44.56.76.76 Société de gestion de portefeuille Agrément GP93-02 du 05/01/93 Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros 389 522 152 RCS Paris Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z